

SCI LES NOUALS

Les Nouels
81140 Penne sur Tarn – France
représenté par son gérant, Monsieur Benoit COENE,
ou toute personne qu'il mandatera,

nouels@e-telier.be

+32 475 76 02 55

Site web: <http://nouels.e-telier.be>

CONTRAT DE LOCATION D'UNE RESIDENCE DANS LE DOMAINE DES NOUELS

Locataires:

M., Mme:

Adresse :

Code postal :

Commune :

Pays :

Tel domicile : Tel mobile :

.....

Nombre de personnes:

Adultes :

Enfants:

Dates du séjour :

Du : samedi **xxxxxxx** après 16h

Au : samedi **xxxxxx** avant 11h

Tarif pour le séjour : euros

Ce prix s'entend toutes charges comprises, sauf l'eau pour laquelle un forfait d'un mètre cube par personne par semaine est compris dans le prix et la consommation complémentaire est facturée à € TTC en fin de séjour.

Les draps et linges de maison ne sont pas fournis mais le logement dispose de machine à laver et d'essoreuse.

Une garantie de 500 € est remise en espèce ou par chèque au début du séjour et sera restituée conformément aux dispositions reprises ci-après.

Le propriétaire a reçu un acompte par versement bancaire de
..... € (en chiffres et lettres). Le solde est à régler avant l'arrivée sur
place sur le compte de la SCI LES NOUALS (CIC. IBAN FR76 1005 7193 2100 0574 6580 182 –
BIC CMCIFRPP), soit euros ou au plus tard
en espèces à votre arrivée.

Descriptif rapide des gîtes :

La résidence appelée le GÎTE

Le gîte et la loft partage le parking, les accès aux habitations, les terrasses et abords à la piscine commune, ainsi que les sanitaires et douches de la piscine.

Le gîte est situé sur le Domaine LES NOUELS sur la commune de Penne sur Tarn. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite (2 max) : plan incliné depuis le parking, passage pour chaise roulante et salle de bain adaptée. Sa capacité totale maximale est de 8 personnes (enfants de moins de 2 ans non compris).

Le niveau est de très bon confort. La cuisine est super équipée. La gazinière est au gaz (en bouteille). Une bouteille est prévue lors de l'arrivée.

Le gîte est composé de 4 chambres (4 lits de 160 cm), de trois salles de bains, d'une cuisine super équipée, d'un salon et salle à manger, d'un wc séparé et de deux entrées séparées.

Le gîte bénéficie également d'une piscine (commune avec le LOFT) équipée d'un volet de sécurité enfant, de douches et de wc. Les locaux techniques (chaufferie, techniques piscines, adoucisseur, château d'eau, réserves, matériel agricole, etc.) sont interdits d'accès au locataire.

Les véhicules seront garés sur le parking (au bas de la piscine).

Le gîte est équipé de chaises longues et d'un parasol pour l'usage de la piscine.

La Région pouvant être l'objet de sécheresse, il est strictement interdit de faire des barbecues.

Le Domaine privilégie le contact à la nature. Il n'est donc pas équipé de téléphone, internet, et distribution TV.

La résidence appelée le LOFT

Le gîte et la loft partage le parking, les accès aux habitations, les terrasses et abords à la piscine commune, ainsi que les sanitaires et douches de la piscine.

Le Loft est situé sur le Domaine LES NOUELS sur la commune de Penne sur Tarn. Il n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Il est accessible par une terrasse d'une vingtaine de marches surplombant une partie des terres.

Le niveau est de très bon confort. La cuisine est super équipée. La gazinière est au gaz (en bouteille). Une bouteille est prévue lors de l'arrivée.

Le gîte est composé de 4 chambres (4 lits de 160 cm), de deux salles de bains, d'une cuisine super équipée, d'un salon et salle à manger, de deux wc séparés et de deux entrées séparées. La terrasse est privative.

Le gîte bénéficie également d'une piscine équipée (commune avec le GITE) d'un volet de sécurité enfant, de douches et de wc. Les locaux techniques (chaufferie, techniques piscines, adoucisseur, château d'eau, réserves, matériel agricole, etc.) sont interdits d'accès au locataire.

Les véhicules seront garés sur le parking (au bas de la piscine).

Le loft est équipé de chaises longues et d'un parasol pour l'usage de la piscine.

La Région pouvant être l'objet de sécheresse, il est strictement interdit de faire des barbecues.

Le Domaine privilégie le contact à la nature. Il n'est donc pas équipé de téléphone, internet, et distribution TV.

La résidence appelée la maison

La maison est située sur le Domaine LES NOUELS sur la commune de Penne sur Tarn. Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite (max 2 personnes): plan incliné depuis le parking, passage pour chaise roulante et salle de bain adaptée.

Le niveau est de très bon confort. La cuisine est super équipée. La gazinière est au gaz (en bouteille). Une bouteille est prévue lors de l'arrivée.

La maison est composée de 5 chambres et une mezzanine (6 lits de 160 cm), de trois salles de bains, d'une cuisine super équipée, d'un très grand salon et grande salle à manger, de deux wc séparés et de trois entrées séparées. Les terrasses et la piscine sont privatives.

La maison bénéficie également d'une piscine équipée d'un volet de sécurité enfant, de douches et de wc. Les locaux techniques (chaufferie, techniques piscines, adoucisseur, château d'eau, réserves, matériel agricole, etc.) sont interdits d'accès au locataire.

Les véhicules seront garés sur le parking de la maison.

La piscine est équipée de chaises longues et d'un parasol.

Le Domaine privilégie le contact à la nature. Il n'est donc pas équipé de téléphone, internet, et distribution TV.

Conditions générales de location

Article 1 – Objet :

Le présent contrat est consenti au locataire à titre touristique et est de nature saisonnière.

Article 2 - Durée du séjour

Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour. Dans le cas inverse, tous dépassement sera facturé au prix d'une semaine de location entière ou de plusieurs au cas où l'occupation dépasse une semaine. Les horaires d'arrivée et de départ doivent être strictement respecté pour permettre l'entretien des locaux pour les nouveaux locataires.

Article 3 - Conclusion du contrat

.....
.....
.....
.....

D'autre part, les parties note que l'indice du compteur de passage d'eau est :

.....

L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location et avant son départ (entretien normal en bon père de famille).

Article 7 - Dépôt de garantie ou caution

A l'arrivée du locataire, un dépôt de garantie dont le montant est de 500 euros est demandé par le propriétaire. Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur la fiche descriptive) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du locataire, le dépôt de garantie est renvoyé par le propriétaire dans un délai n'excédant pas une semaine, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

Article 8 - Utilisation des lieux – responsabilité

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux. Le Domaine LES NOUELS bénéficie d'un environnement exceptionnel de nature, de faunes et de flores diversifiées. Ce cadre est protégé en réserve de chasse pour le respect des animaux (cervidés, sangliers, lièvres, etc.).

Il est donc strictement interdit de déranger les animaux par des promenades bruyantes, par l'usage de pétards ou de feux d'artifices, l'usage d'objets télécommandés qu'ils soient électriques ou à moteur, de véhicules à moteur sur le Domaine. L'usage de radio dans le Domaine est interdit sauf aux abords de la piscine / terrasse à un volume raisonnable. Les locataires veilleront à ce que le volume de la musique ne dérangent pas les occupants des autres gîtes ni la quiétude des lieux et leur usage sera fait dans des heures normales (entre 09h00 et 22h00)

Le camping et les barbecues sont également strictement interdits. Les locataires veilleront à ramasser leurs déchets pour les jeter dans les poubelles situées au bas du Domaine pour la collecte hebdomadaire.

Sauf dérogation expresse, les animaux sont interdits. En tout état de cause les propriétaires seront responsables des dégâts qu'ils pourraient causer. En aucun cas, ces animaux ne seront lâchés sans surveillance par leur propriétaire et ce pour protéger les animaux du Domaine.

Les locaux techniques (chaufferie, techniques piscines, adoucisseur, château d'eau, réserves, matériel agricole, etc.) sont interdits d'accès au locataire.

Le mobilier des résidences est propre à chaque résidence et ne doit pas être déménagé d'une résidence à l'autre sauf accord express du propriétaire et de remise en ordre avant le départ.

Article 9 - Capacité

Le présent contrat est établi pour une capacité maximale indiquée supra. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires ou réclamer un supplément de 150 € personne par semaine.

Article 10 - Animaux

Le présent contrat précise que le locataire ne peut séjourner en compagnie d'un animal domestique sauf accord préalable express du propriétaire. En cas de non-respect de cette clause par le locataire, le propriétaire refusera les animaux.

Article 11 - Assurances

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurances type « villégiature » pour ces différents risques. Généralement, ce type d'assurance est compris dans les assurances incendie des bâtiments de résidence. Le locataire produira avant son arrivée aux Nouels la preuve de cette couverture d'assurance.

Article 12 - Paiement des charges

En fin de séjour, le locataire doit acquitter auprès du propriétaire, les charges non incluses dans le prix.

Leur montant s'établit sur la base du calcul mentionné sur le présent contrat.

Article 13 - Litiges

Toute réclamation relative à l'état des lieux et à l'état des descriptifs lors d'une location doit être remise au propriétaire dans les 48 heures à compter de l'entrée dans les lieux. Toute autre réclamation relative à un séjour doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre au propriétaire, qui s'efforcera de trouver un accord amiable.

Article 14 – Sécurité – enfant – incendie – piscine

Le propriétaire n'est responsable d'aucun accident survenant par cause ou négligence du locataire. Le propriétaire attire l'attention du locataire sur les points suivants :

Piscine

Le locataire est responsable de l'entretien de la piscine. Celle-ci a un revêtement en lino. Son usage ne peut donc se faire que dans des conditions normales, pied nus, sans contact avec des objets pointus ou tranchants (chaussures, pierres, lames, etc.). L'accès à la piscine n'est autorisé qu'aux adultes et enfants accompagnés d'adultes. L'accès à la piscine est protégé par un volet de sécurité mécanique (manuel pour la piscine inférieure et électrique pour la piscine supérieure). Le locataire est responsable de la fermeture de la piscine par la fermeture / ouverture de la piscine. Le locataire ne laissera jamais la piscine ouverte sans surveillance. Il est interdit de courir autour de la piscine ou de plonger dans la piscine du bac à volet, de table, chaise ou tout autre promontoire. La

piscine n'est pas faite pour le plongeon, sa profondeur n'est pas suffisante. Si le locataire ne respecte pas ces dispositions, le propriétaire est en droit d'interdire l'accès à la piscine au locataire. Le locataire n'est pas autorisé à accéder ni changer les réglages de la piscine. Aucun animal ne peut être introduit dans la piscine. En cas de défaillance, le locataire doit aviser le propriétaire dans les 24 heures de sa constatation.

Incendie

Bien que le Domaine se trouve au Sud Ouest, région qui bénéficie de température très agréable mais l'air peut être très sec également, les incendies de forêt restent un risque. Il est donc interdit de faire un feu, barbecue, feu d'artifice, usage de pétards, d'engins à moteur sur le Domaine. Un barbecue est mis à disposition aux gîtes et celui-ci doit être utilisés en bon père de famille. Etant donné le danger que représentent ces actions, si le locataire ne respecte pas ces dispositions, le propriétaire se donne le droit de mettre une terme immédiat à la location pendant le séjour du locataire sans dédommagement ou préavis.

Animaux sauvages - promenades

Le Domaine est vaste et jouxte des forêts qui le sont encore plus. En cas de promenade, les locataires veilleront à être équipés d'un téléphone portable de quantité d'eau et de nourriture suffisante qui leur permettront d'attendre de retrouver leur chemin ou d'être retrouvés (il est arrivé de se perdre pendant plus de huit heures sans voir personne, ni indication, ni route).

Une rencontre avec un cerf, un sanglier ou un groupe de biches est un moment inoubliable. Bien que farouches, ces animaux peuvent également s'avérer extrêmement dangereux s'ils chargent. Veillez à les respecter pour éviter tous contacts directs.

Je soussigné M. et Mme

.....

Déclare(nt) être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance du descriptif du gîte et des conditions générales du présent contrat.

Fait à le

Pour le propriétaire, Benoit COENE ou son délégué,

Pour le locataire, fait à le

(Signature précédée de la mention manuscrite lu et approuvé. Parapher chaque page)